



LIVRET
RESSOURCE
A DESTINATION
DES COLLEGES

2024 - 2025



LIVRET RESSOURCE A DESTINATION DES COLLEGES 2024 - 2025

Permettre de bien grandir en Haute-Loire est un des défis du Département de la Haute-Loire

Les collèges sont au cœur de la politique enfance-jeunesse du Département et du plan de mandat CAP 2030 à travers le défi « Permettre de bien grandir en Haute-Loire ». Le Département a pour ambition de développer son action à partir de 3 valeurs : être une collectivité orientée usagers, jouer collectif et être responsable.

Près de 11 000 collégiens étudient au sein des 40 collèges publics et privés de la Haute-Loire. Les années collèges marquent une étape déterminante dans l'apprentissage et la construction personnelle des jeunes qui font leurs premiers pas vers l'autonomie. Leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions, éveiller leur curiosité, participer à leur épanouissement et développer leurs talents est une priorité pour le Département.

Au-delà de ces compétences obligatoires, diverses politiques volontaristes sont conduites pour œuvrer en faveur de la réussite éducative, du développement personnel et de l'égalité des chances des collégiens. Convaincus de l'importance de ces missions, le Département accompagne chaque année des projets culturels, sportifs, citoyens et environnementaux pendant et en dehors du temps scolaire. L'objectif est d'ouvrir les collégiens au monde et aux autres.

Ce livret ressource, à destination des équipes pédagogiques des établissements, rassemble les dispositifs d'aide aux actions éducatives ainsi que les événements proposés par le Département en faveur des collégiens.

TABLE DES MATIERES

	Manger local et bio – Collèges publics	4
	Manger local et bio – Collèges privés	5
	Coups de cuillères ! Concours fermier au collège	6
	Collège au cinéma	7
	Atelier artistique et scientifique et classes à horaires Aménagés Musique ou danse (CHAM et CHAD)	8
	Les sections sportives	9
	Savoir rouler à vélo	10
	Bibliothèque numérique SONDO	11
	Micro-Folie	12
	Projet numérique de production sonore	13
	Ateliers d'Histoire	14
	Ateliers découverte des écritures anciennes	15
	Visites théâtralisées château de Chavaniac-Lafayette Caches-cachées au château de Chavaniac-Lafayette	16-17
	Atelier « Fresque du climat »	18
EVENEMENTS :		
	Histoire(s) de sports en Haute-Loire Concours national de la Résistance et de la Déportation	19-20

Manger local et bio - Collèges publics

Cibles / Publics concernés

Collèges publics

Objectifs

Accompagner, développer et structurer les actions en faveur de l'alimentation durable des collèges. Mettre en valeur les actions menées, auprès des élèves, des parents d'élèves et des partenaires extérieurs.

Descriptif du projet

Le Département accompagne les établissements dans leur projet en faveur de l'alimentation durable. Il se décline selon différents volets : réduction et maîtrise du gaspillage alimentaire, sensibilisation des élèves aux diverses facettes de l'alimentation durable, mise en œuvre du compostage autonome en établissement, appui à la mise en place de jardin pédagogique.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Candidature : sous la forme d'un appel à projet à remplir par l'établissement

Format : labellisation selon 4 niveaux différents (1, 2, 3 ou 4) en fonction de l'engagement de l'établissement

Contenu :

- accompagnement technique et méthodologique sur le gaspillage alimentaire ;
- sensibilisation des élèves à l'alimentation durable et à l'équilibre nutritionnel ;
- accompagnement matériel, technique et méthodologique à la mise en œuvre du compostage autonome en établissement ;
- accompagnement financier à la mise en œuvre de jardins pédagogiques ;
- appui à la communication sur le projet.

Mode de financement :

- animations élèves, accompagnement technique gaspillage alimentaire et compostage pris en charge par le Département
- mise à disposition des composteurs par le Département
- subvention jardin pédagogique : subvention à hauteur de 100% des frais TTC dans la limite de 1000€/an

Calendrier / durée / période

Durée : labellisation pour une durée de 3 années scolaires, renouvelable. Candidature fin juin-mi-septembre de chaque année

Renseignements / Contact

Marine MEUNIER, cheffe de projet manger local et bio marine.meunier@hauteloire.fr;
04 43 07 11 81

Manger local et bio - Collèges privés

Cibles / Publics concernés

Collèges privés

Objectifs

Accompagner, développer et structurer les actions en faveur de l'alimentation durable. Mettre en valeur les actions menées, auprès des élèves, des parents d'élèves et des partenaires extérieurs.

Descriptif du projet

Le Département accompagne les établissements dans leur projet en faveur de l'alimentation durable. Une mise en valeur des projets est proposée ainsi que des actions de sensibilisation des élèves aux diverses facettes de l'alimentation durable.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Candidature : sous la forme d'un appel à projet à remplir par l'établissement,

Format : labellisation selon 4 niveaux différents (1, 2, 3 ou 4) en fonction de l'engagement de l'établissement

Contenu :

- sensibilisation des élèves aux enjeux de l'alimentation durable et du compostage, à l'équilibre nutritionnel ;
- appui à la communication sur le projet.

Mode de financement :

- animations élèves prises en charge par le Département

Calendrier / durée / période

Durée : labellisation pour une durée de 3 années scolaires, renouvelable
Candidature fin juin-mi-septembre de chaque année

Renseignements / Contact

Marine MEUNIER, cheffe de projet manger local et bio marine.meunier@hauteloire.fr;
04 43 07 11 81

Coups de cuillères ! Concours fermier au collège

Cibles / Publics concernés

Collégiens des collèges publics ou privés labellisés « manger local et bio au collège »

Objectifs

Collégiens : participer au référencement éventuel d'un produit fermier dans sa cantine ; mieux connaître les produits fermiers locaux ou/et bio de son territoire ; participer à une animation ludique autour de l'alimentation durable.

Collèges : proposer des produits locaux aux élèves ; connaître leurs goûts ; rencontrer des producteurs fermiers locaux

Producteurs fermiers : se faire connaître auprès des collèges ; avoir un retour sur les goûts des élèves ; recevoir une récompense des consommateurs (élèves).

Descriptif du projet

Le Département accompagne les établissements dans leur projet en faveur de l'alimentation durable. Il se décline selon différents volets : réduction et maîtrise du gaspillage alimentaire, sensibilisation des élèves aux diverses facettes de l'alimentation durable, mise en œuvre du compostage autonome en établissement, appui à la mise en place de jardin pédagogique. Le concours fermier « coups de cuillères » a pour objectif de créer un lien entre producteurs et collégiens, autour d'un produit emblématique, servi en restauration collective.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Candidature : sous la forme d'un appel à projet à remplir par l'établissement

Format :

- dégustation, note des produits anonymisés (temps 1h30)
- remise des prix (or, argent, bronze) et échanges avec les producteurs (temps 1h30)

Calendrier / durée / période

Durée : 2 animations d'1h30

Candidature : septembre 2024

Renseignements / Contact

Marine MEUNIER, cheffe de projet manger local et bio

marine.meunier@hauteloire.fr;

04 43 07 11 81

Collège au cinéma

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Le dispositif Collège au cinéma est une action nationale, partenariale, qui a pour but de faire découvrir des œuvres du patrimoine cinématographique international aux élèves, dans le cadre d'un accompagnement pédagogique de leurs enseignants répondant aux consignes programmatiques sur l'éducation à l'image.

Descriptif du projet

Chaque trimestre, une œuvre est proposée aux collégiens par plusieurs salles de cinéma réparties sur le territoire départemental. Cet accueil de type professionnel (avec un travail possible avec les gestionnaires des salles sur l'environnement technique et organisationnel) est l'une des conditions de l'opération. Un des trois films de la programmation est en VO sous-titrée.

Chaque projection est précédée d'une journée de formation au Puy-en-Velay proposée par CANOPE et destinée aux enseignants et aux personnes-ressources des collèges. Elle permet de visionner le film dans son intégralité et d'apporter des éléments didactiques pour accompagner l'œuvre auprès des élèves.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Sont éligibles à l'aide départementale les frais de transports pour se rendre aux séances. Les tickets d'entrées de cinémas sont désormais pris en charge via le pass Culture de l'Etat. Cette subvention de fonctionnement sera accordée sur demande spécifique des établissements en fin d'année scolaire, accompagné d'un budget prévisionnel pour l'année scolaire suivante.

Les subventions de fonctionnement sont versées sur présentation des factures des transports. Un acompte pourra être versé en milieu d'année scolaire à partir de janvier et le solde de la subvention sera versé en fin d'année scolaire.

Calendrier / durée / période

Calendrier :

- Juin (année N-1) : réception des demandes de subvention des collèges pour le dispositif collège au cinéma ;
- Décembre : vote des subventions à la commission permanente ;
- Janvier : notification d'attribution de subvention aux collèges et versement de l'acompte éventuel ;
- Juin (année N) : réception des bilans des dépenses réelles et versement du solde des subventions.

Renseignements / Contact

Gestionnaire des dossiers collèges

04.71.07.43.69

Atelier artistique et scientifique et classes à horaires Aménagés Musique ou danse (CHAM et CHAD)

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Permettre aux collégiens de découvrir toutes les formes d'expression culturelles et artistiques

Descriptif du projet

Le Département souhaite donner aux jeunes la possibilité de découvrir des domaines particuliers, en les accompagnant dans des disciplines spécifiques importantes pour leur ouverture d'esprit en matière d'éducation artistique et culturelle. Les aides sont allouées au titre de chaque année scolaire pour les ateliers artistiques et scientifiques ainsi que les CHAM et CHAD. Un atelier doit répondre à plusieurs critères.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Le dossier de demande de subvention doit être déposé sur le site du Rectorat : « ADAGE », afin que ce dernier puisse valider l'atelier.

- Subvention plafonnée à 700 € par atelier ou par CHAM / CHAD agréé par le Rectorat.
- L'aide du Département est modulée pour que l'ensemble des aides publiques (Rectorat, DRAC, Ministères) ne dépasse pas 80% du montant des dépenses réelles.
- Le nombre d'ateliers artistiques ou scientifiques éligibles pour un établissement est limité à cinq par année scolaire.
- 20% des dépenses réelles par atelier, restent à la charge des collègues.
Les subventions de fonctionnement sont versées sur présentation du bilan de l'atelier concerné en fin d'année scolaire. En ce qui concerne les équipements pour les CHAM/CHAD, le versement de la subvention interviendra sur présentation des justificatifs (factures).

Calendrier / durée / période

- Juin (année N-1) : dépôt des projets par les collèges sur la plateforme ADAGE.
- Juillet (année N-1) : réception des demandes de subventions au Département (par courrier) des collègues et étude de la recevabilité des dossiers.
- Septembre / Octobre : réunion de concertation DRAC / Rectorat.
- Décembre : vote des subventions à la commission permanente.
- Janvier : notification d'attribution de subvention.
- Juillet : réception des bilans et réajustement du montant des subventions.
- Septembre (année N+1) : versement des subventions.

Renseignements / Contact :

Gestionnaire des dossiers collègues 04.71.07.43.69

Les sections sportives

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Favoriser et encourager la pratique sportive.

Rapprocher le mouvement sportif et l'éducation nationale.

Descriptif du projet

Le Département a mis en place un programme en faveur des pratiques sportives dans le cadre scolaire en soutenant financièrement les sections sportives des collèges. L'établissement doit conclure un partenariat avec la fédération française du sport pratiqué.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

L'aide départementale est mobilisable dès l'ouverture, par arrêté du Rectorat, de la section sportive sachant que seules les dépenses concernant les frais d'éducateurs sportifs extérieurs (brevetés d'Etat), le matériel et le transport sont éligibles. Le dispositif départemental dédié aux sections sportives prévoit une aide de 50 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 1 000 € soit 500 € de subvention maximum. Ce plafond de subvention passe à 750 € maximum pour une section de deux établissements en réseau, puis 250 € par établissement supplémentaire.

Pour les sections à vocation départementale, le plafond subventionnable est de 4 000 €, soit 2 000 € de subvention maximum. Un plafond de dépenses de 6 000 € est fixé pour les sections à vocation départementale dont la discipline relève d'un comité départemental conventionné avec le Département, soit 3 000 € de subvention maximum.

Calendrier / durée / période

- Septembre réception des dossiers de demande de subvention des collèges
- Décembre : vote des subventions à la commission permanente
- Janvier notification d'attribution de subvention aux collèges et paiement de la subvention

Renseignements / Contact

Gestionnaire des dossiers collèges

04.71.07.43.69

Savoir rouler à vélo

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés (classes de 6ème)

Objectifs

Le Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie et en sécurité

Descriptif du projet

Se déplacer à vélo, ça s'apprend ! Trouver l'équilibre, pédaler, freiner, tourner constituent les bases, auxquelles s'ajoutent des connaissances spécifiques et nécessaires pour être capable de réaliser des trajets en conditions réelles de circulation, que les enfants soient seuls ou accompagnés. Apprendre à faire du vélo aux enfants est également fondamental pour pérenniser cette pratique une fois adulte en inscrivant cette mobilité active dans leur quotidien. Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) amène les enfants à découvrir une autre manière de se déplacer sur la route, en acquérant des notions utiles telles que : le code du cycliste, les panneaux importants, les comportements à adopter sur la route que l'on soit seul ou en groupe, prendre sa place sur la chaussée, devenir autonomes à vélo etc.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

La formation SRAV est dispensée par un intervenant formé et habilité par la Fédération des Usagers de la Bicyclette. Il se déplace au collège avec une flotte de vélos.

La liste des intervenants est disponible à la demande. Le financement de cette formation SRAV est assuré par le Département de la Haute Loire (50%) et la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Phase 1 : le Collège s'inscrit dans la démarche auprès du Département avant le 30 septembre 2023. Sur la liste fournie par le Département et le SDJES43, le collège choisit un intervenant, et ensemble ils construisent un planning d'intervention.

Phase 2 : l'intervenant fournit un devis au collège qui le transmet au Département pour vérifier sa conformité et qui le communique à la FUB pour validation également.

Phase 3 : la formation de 10 h au total, se déroule en 3 blocs pour les enfants de la, ou des classes de 6e.

Phase 4 : la facture est envoyée au collège par l'intervenant. Le collège la transmet dans un délai de 15 jours au Département.

Calendrier / durée / période

Année scolaire 2024/2025 ; 10 h en trois blocs

Renseignements / Contact

Direction Déléguée Développement Durable et Sports

Unité Développement Local et Sports

04 71 07 43 45 / sport@hauteloire.fr

En pratique / Bon à savoir

Un livret et une attestation sont remis à chaque enfant à la fin de la formation.

Bibliothèque numérique SONDO

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés (des grands lecteurs aux lecteurs en difficulté, des élèves dyslexiques aux élèves allophones). Les enseignants et l'équipe pédagogique intervenant auprès des collégiens.

Objectifs

Mettre à disposition des outils favorisant l'accès à la lecture et plus largement à la culture, à l'information, à l'éducation, aux savoirs et aux loisirs. Accompagner prioritairement les 180 bibliothèques du département en enrichissant régulièrement les collections, en proposant des outils d'animation, des spectacles, des ateliers et par la mise en place d'actions en partenariat.

Descriptif du projet

La bibliothèque numérique Sondo propose plus de 500 livres de littérature classique, jeunesse et manuels scolaires en ligne pour favoriser l'acquisition de la lecture visuelle et la compréhension. Les livres sont enrichis d'une quinzaine d'outils pour accompagner la lecture (soutien audio, outils de repérage dans le texte, colorisation des syllabes, etc.) permettant de lire à son rythme, d'améliorer la compréhension du texte et de favoriser l'attention.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Depuis septembre 2022, la bibliothèque numérique Sondo est accessible à tous les enseignants et collégiens de Haute-Loire via l'ENT, et ce pour trois ans. Ce dispositif est complémentaire de l'offre numérique @ltithèque de la Médiathèque départementale disponible via les bibliothèques du territoire. Exceptionnellement, Sondo prend place directement dans l'environnement numérique de travail des collégiens afin d'en faciliter l'accès.

Calendrier / durée / période

Période : tout au long de l'année scolaire

Renseignements / Contact

isabelle.chareyron@hauteloire.fr 04.71.02.17.00

En pratique / Bon à savoir

La Médiathèque départementale, en charge de ce projet, peut intervenir dans votre collège pour présenter Sondo et former les enseignants et accompagnants à sa prise en main.

Projet numérique de production sonore

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Vous souhaitez monter un projet numérique de production sonore

Descriptif du projet

Proposition 1 :

Pour permettre aux élèves de découvrir les potentiels du logiciel « ableton live » et l'utilisation d'un matériel offrant un large spectre de créativité musicale (musique électronique, rap, traitement de captations sonores diverses). Il s'agit de proposer une approche simple et intuitive de la musique grâce à l'outil informatique. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège ou l'harmonisation des notes et accords pour participer à cet espace de bidouille musicale.

Proposition 2 :

Pour permettre à un groupe d'élèves de créer un podcast au format web radio. Cette médiation peut s'inscrire pleinement dans un projet d'établissement, porté par des membres de l'équipe encadrante et/ou pédagogique. Il s'agit davantage de réfléchir sur le format radio, l'élaboration et l'enregistrement de chroniques, reportages ou coups de cœur et d'en assurer le montage sonore.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Pour cela, la médiathèque départementale, en partenariat avec la bibliothèque la plus proche de votre collège, vous accompagne dans cette aventure sonore.

Calendrier / durée / période

Période : tout au long de l'année, hors vacances scolaires.

Durée : nombre de séances à définir ensemble d'une durée d'1h30 à 2 heures chacune.

Renseignements / Contact

04 71 02 95 53 lucas.lienhard@hauteloire.fr

04 71 02 93 64 christophe.bariol@hauteloire.fr

En pratique / Bon à savoir

Capacité d'accueil : 10 élèves maximum.

Lieu : dans la mesure du possible au sein de la médiathèque proche de l'établissement scolaire

Micro-Folie

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Dispositif culturel innovant, au service des territoires, soutenu par l'État, supervisé par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette, la Micro-Folie Haute-Loire consiste en un Musée numérique réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre de nombreuses institutions et musées, nationaux et internationaux. Il permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvre de ces établissements partenaires rassemblées dans des collections thématiques numérisées en très haute définition.

Descriptif du projet

Les œuvres présentées couvrent diverses disciplines : peinture, sculpture, architecture, arts vivants, musique. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.

Elles sont en résonance avec les programmes scolaires de la 6^e à la 3^e, dans diverses matières (arts plastiques, histoire, histoire des arts, enseignant moral et civique) de l'Antiquité à nos jours.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

La Médiathèque départementale organise la circulation de la Micro-Folie Haute-Loire et l'anime en collaboration avec les lieux qui l'accueillent. Les animations sont construites en partenariat avec les encadrants des groupes accueillis. Un accès en ligne peut être donné en amont pour préparer l'animation et parcourir le catalogue des œuvres. La Micro-Folie Haute-Loire fait escale prioritairement dans les bibliothèques.

Calendrier / durée / période

Le calendrier des étapes de la Micro-Folie Haute-Loire est visible sur <https://mediatheque.hauteloire.fr>

Renseignements / Contact

vincent.reynier@hauteloire.fr

isabelle.chareyron@hauteloire.fr 04.71.02.17.00

En pratique / Bon à savoir

Les établissements intéressés peuvent donc se rapprocher de la bibliothèque locale pour demander sa venue.

Elle reste sur site pour 15 jours.

L'infrastructure technique est optimisée pour un accueil maximal de 28 élèves par séance.

Ateliers d'Histoire

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Ateliers pédagogiques et de découverte des documents d'archives

Descriptif du projet

Ce sont des ateliers thématiques en lien avec les programmes d'histoire et s'appuyant sur la présentation de documents originaux conservés aux Archives départementales. Différentes thématiques peuvent être abordées (exemples : Révolution française, Grande Guerre, Seconde Guerre mondiale en Haute-Loire, documents du Moyen Âge, évolution du territoire communal, etc.)

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Ateliers gratuits organisés par et aux Archives départementales en concertation avec l'enseignant. Programmation nécessaire quelques semaines en avance.

Calendrier / durée / période

Demi-journée, par groupe d'une vingtaine d'élèves maximum

Renseignements / Contact

archives@hauteloire.fr / 04 71 02 81 19

En pratique / Bon à savoir

Les ateliers peuvent être complétés par une visite du bâtiment des Archives. Durée et contenu des ateliers adaptables en fonction des besoins et souhaits des enseignants. De manière exceptionnelle les ateliers peuvent se dérouler en classe.

Ateliers découverte des écritures anciennes

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Ateliers pédagogiques (en lien avec la matérialité des archives)

Descriptif du projet

Ce sont des ateliers pédagogiques permettant des manipulations : atelier «sceaux» (découverte des sceaux du Moyen Âge et réalisation de moulages en plâtre), atelier «découverte des écritures anciennes» (observation de différents types d'écriture, de différents types de support et d'organisation d'une page)

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Ateliers gratuits organisés par et aux Archives départementales en concertation avec l'enseignant. Programmation nécessaire quelques semaines en avance.

Calendrier / durée / période

Demi-journée, par groupe d'une vingtaine d'élèves maximum

Renseignements / Contact

archives@hauteloire.fr / 04 71 02 81 19

En pratique / Bon à savoir

Les ateliers peuvent être complétés par une visite du bâtiment des Archives.
Durée et contenu des ateliers adaptables en fonction des besoins et souhaits des enseignants. De manière exceptionnelle les ateliers peuvent se dérouler en classe.

Visites théâtralisées château de Chavaniac-Lafayette

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Découvrir le château de Chavaniac-Lafayette et l'histoire du Marquis de Lafayette à travers une visite théâtralisée et costumée.

Descriptif du projet

Visite du château en 7 scénettes dont une à l'extérieur, pour une durée totale de 90 minutes.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Gratuit pour les établissements scolaires de la Haute-Loire.

Capacité : 25 élèves maximum. Possibilité de scinder le groupe en deux : une moitié le matin, l'autre l'après-midi.

Calendrier / durée / période

Deux dates réservées pour les scolaires en juin et en septembre.

Renseignements / Contact

Réservation par téléphone au 04 71 77 50 32

En pratique / Bon à savoir

La visite du château de Chavaniac-Lafayette et de ses jardins peut être réalisée en visite libre ou / et couplée avec une visite du Conservatoire Botanique National du Massif Central, situé à proximité immédiate du château.

Renseignements auprès du Conservatoire botanique au 04 71 77 55 65 ou cbtnmc.fr

Caches-cachées au château de Chavaniac-Lafayette

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Découvrir le parc du château de Chavaniac-Lafayette et mobiliser ses compétences de lecture.

Descriptif du projet

Caches-Cachées, ce sont des itinéraires littéraires à la découverte d'un espace public ou d'un lieu créé et mise en place par l'association Fable Lab. Ces jeux de piste un peu spéciaux, sous le prétexte de lire une histoire, invitent à regarder autrement les espaces qui nous entourent : partez donc à la découverte du parc du château à l'aide d'un jeu de piste littéraire. Un parcours Caches-Cachées ce sont des boîtes - les caches - dissimulées sous un banc, dans un arbre ou au creux d'un buisson. Dans chaque cache se trouve un morceau d'histoire, une invitation à écrire quelques lignes et un sticker comme signe de son passage. Pour lire l'histoire du début à la fin... il suffit de découvrir toutes les caches d'un même itinéraire ! Les nouvelles sont écrites par des auteurs et autrices professionnelles.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

En autonomie – Animation gratuite incluse dans le prix d'entrée

Calendrier / durée / période

Sur la période d'ouverture du château : d'avril à novembre.

Renseignements / Contact

Réservation par téléphone au 04 71 77 50 32

En pratique / Bon à savoir

La visite du château de Chavaniac-Lafayette et de ses jardins peut être réalisée en visite libre ou / et couplée avec une visite du Conservatoire Botanique National du Massif Central, situé à proximité immédiate du château.

Renseignements auprès du Conservatoire botanique au 04 71 77 55 65 ou cbnmc.fr

Atelier « Fresque du climat »

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Sensibiliser aux causes et conséquences du dérèglement climatique
Comprendre et prendre conscience des enjeux climatiques.

Descriptif du projet

Le Département propose aux élèves des collèges une animation «Fresque du climat». Il s'agit d'un atelier ludique, pédagogique et collaboratif faisant appel à l'intelligence collective pour sensibiliser aux enjeux du dérèglement climatique.

Objectifs visés :

Pour les élèves :

- Partager une vision globale des enjeux climatiques : causes, conséquences à partir des travaux du GIEC
- Assimiler des connaissances et des compétences tout en partageant un moment ludique
- Prendre conscience du fonctionnement et des changements du climat, de leur aspect systémique et de la responsabilité individuelle et collective qui en découle
- Explorer les actions à mettre en place dans le cadre de sa vie personnelle et d'élève.

Pour l'équipe pédagogique :

- Initier vos établissements aux enjeux climatiques
- Embarquer et sensibiliser votre communauté éducative
- Intégrer les enjeux climatiques dans vos cursus

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Nombre d'élèves : 2 groupes de 7 collégiens

Animation : 1 animatrice agente du Département

Lieu : 1 salle de classe équipée de 2 grandes tables de 2 m/1 m

Matériel : fourni par le Département

Gratuit pour les établissements

Calendrier / durée / période

A partir du mois de mars 2025

Durée : 2h

Renseignements / Contact

Contact au Département : Juliette NICAUD, animatrice « fresque du climat »

Tél : 04/71/07/40/23 – Mail : juliette.nicaud@hauteloire.fr

En pratique / Bon à savoir

Pensez à anticiper la date de l'intervention

EVENEMENT

Histoire(s) de sports en Haute-Loire

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Présentation d'une histoire du sport en Haute-Loire en s'appuyant sur l'exposition des Archives départementales

Descriptif du projet

L'exposition Histoire(s) de sports en Haute-Loire. Regards sur l'évolution de la pratique sportive, du XIXe siècle aux années 1950 vous entraîne à la découverte des archives du sport et de la pratique sportive en Haute-Loire.

Cette exposition, conçue et réalisée par les Archives départementales de la Haute-Loire, vise à donner des éléments de lecture sur cette riche histoire de l'évolution des pratiques sportives et de l'illustrer par des exemples autiligériens. Une version itinérante de l'exposition sur 13 panneaux autoportants (roll up) est également empruntable gratuitement (contacter les Archives départementales pour les conditions d'emprunts).

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Groupe d'une vingtaine d'élèves maximum, idéalement le vendredi après-midi, programmation nécessaire quelques semaines en avance.

Calendrier / durée / période

Du 17 juin 2024 au 17 janvier 2025, 1 heure 30 de visite

Renseignements / Contact

archives@hauteloire.fr / 04 71 02 81 19

En pratique / Bon à savoir

Possibilité de compléter l'exposition par une médiation spécifique.

EVENEMENT

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Cibles / Publics concernés

Collèges publics et privés

Objectifs

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Descriptif du projet

Mise à disposition de documents au format numérique en lien avec le thème annuel du concours. Possibilité d'accueil aux Archives départementales de classes ou de groupes sous la forme d'atelier thématique ou d'orientation.

Modalités de mise en place / condition d'inscription / Mode de financement

Gratuit. Une sélection de documents préparée par l'enseignant du service éducatif est mise à disposition sur demande via le site Internet www.archives43.fr

Calendrier / durée / période

Demi-journée, par groupe d'une vingtaine d'élèves maximum

Renseignements / Contact

archives@hauteloire.fr / 04 71 02 81 19

En pratique / Bon à savoir

Personnalisable en fonction des besoins de la classe.



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
1, Place Monseigneur de Galard
CS 20310
43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Tél. 04 71 07 43 43



Département de la Haute-Loire